

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Fêtes des 5 et 6 juillet 2003

Un bulletin d'inscription pour héberger des hôtes de Samedan était encarté dans les 4 Coins du Mont du mois de janvier. Il a rencontré un écho favorable, puisque nous en avons reçu 27 à ce jour. Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont inscrits pour accueillir quelqu'un. Bien que nous ne connaissions pas encore de manière certaine le nombre de personnes qui viendront de cette Commune pour le Jumelage, nous avons décidé d'annexer au présent numéro un nouveau bulletin permettant à celles et à ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'annoncer pour héberger des hôtes de Samedan. Il va de soi que les habitants du Mont qui hébergeront des hôtes de Samedan, les accompagneront aux différentes manifestations prévues les 5 et 6 juillet. Il est précisé que les frais de tir sur la cible du 200^e et les repas du samedi soir et du dimanche à midi, seront pris en charge par le comité du jumelage, pour les hôtes de Samedan.

Vous trouverez également dans cet exemplaire des 4 Coins, un bulletin pour annoncer votre participation à ces deux journées de fêtes. Le comité d'organisation souhaite que le plus grand nombre d'habitants de la Commune, prenne part le samedi à la journée du Jumelage, au repas et au bal, ainsi que le dimanche à celle du 200^e anniversaire de l'entrée des cantons des Grisons et de Vaud dans la Confédération. Cette commémoration sera suivie de la manifestation officielle des Abbayes Réunies avec son traditionnel repas de midi.

Il y aura de la place pour tout le monde, car il est prévu d'installer une cantine de 1'000 places sur l'Esplanade du Châtaignier où se dérouleront toutes ces manifestations. Le prix du repas du

samedi soir, a été fixé à **Fr. 20.-** par adulte et à **Fr. 10.-** par enfant jusqu'à 14 ans; et celui du dimanche à midi à **Fr. 25.-** par adulte et à **Fr. 10.-** par enfant jusqu'à 14 ans. Les vins de fêtes, un blanc et un pinot noir de Mont-sur-Rolle, ainsi qu'un blanc et un rouge de St-Saphorin seront vendus sur place à des prix tout à fait corrects. Les bouteilles de Mont-sur-Rolle seront habillées d'une étiquette commémorative conçue par un graphiste domicilié dans notre Commune.

La Municipalité, comme le Comité d'organisation, souhaitent que ce soit une grande fête populaire et patriotique à laquelle puisse participer le plus de monde possible. C'est la raison pour laquelle, les prix des repas sont très raisonnables, compte tenu de la qualité des menus qui seront offerts.

Les grandes lignes du programme de ces journées, dont le détail sera publié de manière précise au mois de mai, se présentent de la manière suivante :

- Vendredi 4 juillet dans l'après-midi, tir au Châtaignier pour les membres des Abbayes Réunies et pour tous les habitants du Mont qui le désirent, les Dames comme les Messieurs, sur la cible du 200^e;
- Samedi 5 juillet toute la journée, suite des tirs des Abbayes Réunies et sur la cible du 200^e. En début d'après-midi arrivée des hôtes de Samedan qui, s'ils le souhaitent, pourront également tirer sur la cible du 200^e. Ils visiteront quelques réalisations sur la Commune. Il est prévu de planter un arbre du souvenir en fin d'après-midi puis, de 18h00 à 19h00 aura lieu la cérémonie du Jumelage sous la cantine du Châtaignier, suivie d'un apéritif offert à tous les participants. Le repas sera servi vers 20h00. Il sera agrémenté d'une animation musicale suivie d'un bal dès 22h30.
- Dimanche 6 juillet. Il y aura un cortège au Châtaignier entre 9h15 et 9h45 suivi d'un service religieux également au Châtaignier, puis à 11h00 la proclamation des résultats des tirs et la remise des prix. A 12h00, aura

lieu la commémoration du 200^e anniversaire avec une brève allocution de M. Jacques Nicod, Préfet du district de Lausanne. Le repas de midi sera servi dès 12h30. Durant celui-ci se déroulera la traditionnelle partie officielle de la journée des Abbayes Réunies. Le soir, pour ceux qui le désirent, il y aura à nouveau un bal au Châtaignier.

- Lundi 7 juillet dès 17h30, suite et fin de la fête des Abbayes Réunies avec assiette froide et bal au Châtaignier.

Venez donc nombreux fêter le Jumelage, ainsi que le 200^e et participer à la fête des Abbayes Réunies. Que ceux qui souhaiteraient faire partie de la Société des Abbayes Réunies viennent s'inscrire et prendre part aux tirs vendredi 4 et samedi 5 juillet. Cette société admet comme membre, tout habitant de la Commune, à l'exception, pour l'instant, des Dames qui elles, je le répète, peuvent tirer sur la cible du 200^e.

Récolte de textiles usagers

Depuis plusieurs années, il est possible de déposer tous les vêtements usagers, dont on veut se débarrasser dans les deux containers que la Municipalité a fait poser, situés à la déchetterie de Manlout et à la route du Grand-Mont, à proximité du STPA, par la Société Contex. Celle-ci, domiciliée dans le canton de Lucerne, nous ristourne chaque année une certaine somme qui est proportionnelle à la quantité de textiles usagers récoltés. Pour l'année dernière, il a été déposé 7,79 tonnes dans les containers. Cela engendre une ristourne de **Fr. 1'558.-** qui sera, comme ces années précédentes, entièrement distribuée à des Institutions d'utilité publique, domiciliées au Mont. Nous vous encourageons donc à continuer de déposer tous vos vieux vêtements et autres textiles dans l'un de ces containers, car vous contribuez par là à augmenter les dons que la Commune fait à des œuvres sans but lucratif.

Brochure de présentation du Mont

A l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, la Municipalité avait publié une plaquette illustrée retraçant l'histoire de la Commune et présentant les défis auxquels elle était confrontée à la fin du XX^e siècle. Cet opuscule présentait aussi les sociétés locales, les divers services à disposition des habitants, ainsi que les autorités communales du moment. Un exemplaire de cette plaquette est toujours remis à chaque nouvel habitant lorsqu'il vient s'inscrire à la Commune. Sa partie historique n'a rien perdu de sa valeur tandis que ce qui devrait correspondre à l'actualité n'est plus à jour. Cela a incité la Municipalité à charger la Société INEDIT de réaliser une petite brochure de présentation de la Commune contenant toutes les adresses utiles à ses habitants.

La réalisation de cette brochure est financée par la publicité que des entreprises domiciliées au Mont ont accepté d'y faire paraître complétant, de manière fort judicieuse, les informations dont peuvent disposer les habitants de la Commune. Cette brochure de 24 pages sera distribuée en tous ménages, au début du mois d'avril. Faites-lui bon accueil et lorsque vous en aurez la possibilité, favorisez les annonceurs qui y figurent.

*Daniel Grosclaude
Syndic*

Reflets du législatif

Au soir du lundi 17 février 2003, le Conseil communal tient sa première séance de l'année, sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité in corpore conduite par notre Syndic, M. Daniel GROSCLAUDE.

En début d'assemblée, le Conseil communal procède à l'assermentation de M. Philippe DORTHE et M^{me} Elisabeth CORBAZ, appelés à succéder aux deux élus démissionnaires MM. Paul LE ROUX et Jean-Pierre CAPT.

Plan de quartier La Grangette

Suivant la recommandation de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, le Conseil communal, unanime, approuve la modification du plan général d'affectation de même que le plan de quartier La Grangette.

Crédit d'étude pour le complexe des Services de voirie et domaines & forêts

Après audition du rapport de la Commission des Finances et de celui de la Commission ad hoc, et non sans en avoir longuement débattu, c'est à une majorité bien marquée que le Conseil décide d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 222'000.-** pour le processus de sélection de projet de complexe du Service de voirie et domaines & forêts.

Création de locaux scolaires provisoires

S'appuyant sur les rapports de la Commission des Finances et de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, le Conseil communal, quasi unanime, adopte le projet d'implantation de pavillons scolaires modulaires dans la cour du Collège du Mottier et décide d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux en lui allouant, pour ce faire, un crédit de **Fr. 472'000.-**.

Calendrier des séances du Conseil

Légèrement modifié, celui-ci voit l'annulation de la réunion initialement agendée au 7 avril et l'ajout d'une séance fixée au 16 juin prochain.

*La secrétaire
Nicole Pétermann*

Communications de la Municipalité

Appel à la population

Avant les chutes de neige du mois de février, une ou plusieurs personnes peu scrupuleuses, ont déversé une centaine de pneus usagés et neufs dans le vallon de la Valleyre. Ces pneus ont été amenés avec un véhicule qui a stationné sur le chemin qui se trouve entre le vallon et la cabane du gardien de la déchetterie. Toute personne qui aurait remarqué quelque chose d'habituel à cet endroit et à cette époque, est priée de le signaler à la Police municipale au n° de tél. : **021 651 91 70.**

Merci de nous aider à retrouver le ou les auteurs de cet acte délictueux.

Télé-réseau

Dès le début des années 90, la Municipalité a confié au Télé-réseau lausannois, le raccordement de notre territoire communal au réseau câblé.

Dès l'origine, il a été décidé que la Commune ne participerait pas aux investissements nécessaires à la création de ce réseau. Cette décision est motivée par la dispersion de l'habitat rendant irréaliste le raccordement de l'ensemble de notre population. L'égalité de traitement conduit donc à ne pas financer ces investissements par l'impôt communal.

Le développement du réseau s'est donc effectué en fonction de la densité des constructions et des réponses aux enquêtes successives, se limitant dans un premier temps aux secteurs dont les coûts de raccordement étaient couverts par les taxes et abonnements.

Ces dernières années, un certain nombre de demandes sont parvenues tant à la Municipalité qu'au Service multimédia des Services Industriels de Lausanne.

Ces demandes ont fait l'objet de nouvelles études de faisabilité considérant à la fois les investissements nécessaires, et la part de financement couverte par les taxes de raccordement et les abonnements. Une enquête a ainsi été réalisée en 2002 auprès de tous les locataires et propriétaires de la zone industrielle de Budron et des zones vil-las adjacentes.

Cette enquête a montré que près de la moitié des personnes interrogées ne souhaitaient pas de raccordement au Télé-réseau lausannois.

L'étude de faisabilité a également conduit dans 2 quartiers de villas non encore desservis, soit le Chemin de Pernessy et le Bois de l'Hôpital. Dans ces secteurs, le nombre de raccordements potentiels reste faible, même dans le cas d'un « taux de pénétration » de plus de 80 %, alors que les investissements sont considérables en raison de la faible densité des constructions.

Globalement, sur les 3 secteurs étudiés, les investissements s'élèvent à plus du double du financement assuré par les taxes de raccordement et les abonnements.

Dès lors, la Direction des Services Industriels se voit dans l'obligation de renoncer à étendre la couverture du réseau.

Seuls pourront être pris en compte de nouveaux raccordements dits « tardifs » dans les secteurs d'ores et déjà desservis, et pour autant que les conditions techniques et financières y soient favorables.



Dans le cadre de l'organisation du week-end des 5 et 6 juillet 2003, regroupant les manifestations :

- de la Commémoration du Bicentenaire du canton de Vaud 1803 - 2003;
- du Jumelage avec la Commune de Samedan GR;
- de la Fête bisannuelle des Abbayes Réunies.

La population de la Commune du Mont-sur-Lausanne est cordialement invitée à prendre part aux diverses cérémonies officielles, repas et concerts qui auront lieu sous cantine spécialement montée au Châtaignier.

Pour nous permettre de vous accueillir et de vous servir, nous vous prions de bien vouloir compléter le bulletin d'inscription ci-après :

LA MUNICIPALITÉ

BULLETIN DE COMMANDE

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie)

Nom et Prénom :

Adresse :

N° postal : Localité :

N° de téléphone :

Commande:	bon(s) de repas adultes à Fr. 20.-] Pour le repas du samedi 5 juillet au soir
.....	bon(s) de repas enfants à Fr. 10.- (jusqu'à 14 ans)	
Commande:	bon(s) de repas adultes à Fr. 25.-] Pour le repas du dimanche 6 juillet à midi
.....	bon(s) de repas enfants à Fr. 10.- (jusqu'à 14 ans)	

Membre de la Société des Abbayes Réunies OUI NON

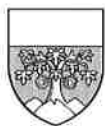
Prendra part au tir sur la cible du Bicentenaire OUI NON

Commande: bon(s) pour le tir du Bicentenaire à Fr. 10.-

Bulletin de commande à retourner d'ici au 31 mai 2003 à :

La Bourse communale, Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, ou par fax au n° 021.651.91.92.

Les bons de repas et de tir seront à retirer et à payer à la Bourse de l'Administration communale, la semaine du 23 juin au 27 juin 2003 pendant les heures d'ouverture.



Dans le cadre du week-end des 5 et 6 juillet 2003, nous nous permettons de solliciter des personnes ou familles pouvant héberger nos hôtes de Samedan. Nous aimerions réussir au mieux ces échanges, c'est pourquoi nous vous demandons de remplir complètement le bulletin d'inscription ci-dessous, ceci afin de vous mettre en relation avec des hôtes ayant certaines affinités avec vous.

D'ores et déjà, nous vous remercions vivement pour l'accueil que vous réserverez à notre demande et vous informons que les familles qui hébergeront seront prioritaires pour se rendre à Samedan en 2004. La Commune offrira les repas de samedi soir et dimanche à midi à nos hôtes. Le petit-déjeuner du dimanche matin se prendra dans les familles, et nous tenons à préciser que cet hébergement sera sans défraiement.

Dès que nous aurons plus de renseignements, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir le nom des personnes que vous recevrez ainsi que le programme définitif des manifestations.

LA MUNICIPALITÉ

BULLETIN D'INSCRIPTION pour la nuit du 5 au 6 juillet

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie)

Nom et Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Âge :

Profession :

Enfants : Nbre : Âge(s) :

Nous parlons : Uniquement le français

L'allemand

L'italien

Nous disposons de place(s) pour héberger :

1 personne

Plusieurs personnes soit : 1 couple Avec enfant(s), nbre

Sans enfant

Personne(s) individuelle(s), Nbre :

Il nous est aussi possible d'héberger ces mêmes personnes :

Pour la nuit du 4 au 5 juillet

Pour la nuit du 6 au 7 juillet

BULLETIN À RETOURNER POUR LE 30 AVRIL 2003 À :

ADMINISTRATION COMMUNALE, Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, ou par fax au n° 021 651 91 92



De nos écoles

Coupe des écoliers du Mont à la piscine du Mottier

Bonne participation à la 23^e édition de la Coupe de natation des écoliers et écolières du Mont et environs qui s'est déroulée le samedi 15 février 2003, et organisée par le Renens-Natation. Une septantaine de participants se sont présentés au départ pour parcourir une distance de 50 mètres nage libre.

Merci à la Commission scolaire du Mont et à la Commune de Cugy pour leurs aides financières.

Résultats

50 m libres filles 10 ans et moins

1. Lehnherr Marie 48"8 49"1
Gagne le Challenge Equey

2. Kunzli Alexandra 51"1 53"2

3. Stussi Laura 56"1 59"2

50 m libres garçons 10 ans et moins

1. Girardet Bastien 43"1 44"3
Gagne le Challenge Pentogravo

2. Pache Sébastien 51"0 53"1

3. Timofte Florent 59"3 52"9

50 m libres filles 11 et 12 ans

1. Giddey Tania 37"1 36"8
Gagne le Challenge J.-J. Belet

2. Pasche Lucie 38"3 37"8

3. Pinet Mélanie 38"3 38"2

50 m libres garçons 11 et 12 ans

1. Bonfils Loïc 37"4 37"6
Gagne le Challenge J.-J. Belet

2. Lehnherr Bruno 38"0 37"0

3. Menétréy Damen 42"0 38"9



10 ans et moins: Sébastien, Bastien, Florent

50 m libres filles 13 à 15 ans

1. Panchaud Nadia 29"3
Gagne le Challenge Rémy Belet

2. Metzener Ludivine 32"0

3. Kaufmann Nicole 32"2

50 m libres garçons 13 à 15 ans

1. Henny Fernand 28"8 29"6
Gagne le Challenge J.-J. Belet

2. Giddey Tony 29"0 29"6

3. Metzener Nicolas 32"2 31"8

A savoir

Vacances sportives 2003-2004

Un catalogue de plus de 200 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions, vient de paraître. Ces camps sont

ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus.

Cette liste peut être obtenue gratuitement sur simple appel téléphonique au: **Service de l'éducation physique et du sport, ch. de Maillefer 35, 1014 Lausanne, tél. 021 316 39 51, le matin uniquement.**

Course aux œufs au Châtaignier

Où sont les traditions d'antan? Aidez-nous à les faire revivre...

C'est chose faite, voici donc une bonne nouvelle pour les amoureux de traditions folkloriques, puisque depuis plus de 20 ans, avec le soutien de la Banque Cantonale Vaudoise, la Chorale et la Section du personnel de la boucherie de Lausanne organisent l'authentique:

Fête des Bouchers et sa Course aux œufs le lundi de Pâques

Esplanade du Châtaignier
Le Mont-sur-Lausanne
(cantine chauffée)

Dès 11 h00, restauration chaude
Au menu:

assiette de cochonnaille
(saucisse à rôtir, ariau, fricassée,
pommes de terre purée, salade)

Programme de la journée:

- Concours public de pelage des œufs
- Cortège costumé relatant la tradition
- Officielle course au œufs
- Course aux œufs pour enfants
- Concert de la Chorale des Bouchers de Lausanne
- Bal champêtre jusqu'à 22 h00
- Restauration - salade aux œufs
- Buvette - Tombola

Venez nombreux vivre avec nous ces euphoriques instants qui étaient si



10 ans et moins: Alexandra, Marie, Laura

chers à nos ancêtres. Afin de participer à la couverture des frais d'organisation (orchestre, costumes, autorisations diverses, etc.) une modique somme sera perçue à l'entrée. Un ruban de fête vous donnera droit au spectacle des joutes récréatives de la journée, bal compris. Les enfants jusqu'à 10 ans ont l'entrée gratuite et reçoivent même un œuf cuit et teint.



Les amis des 4 Coins

Mardi 8 avril

- Grande salle à 14h00, film de Samuel Monachon, cinéaste de grand talent « Les trains en Chine ».

Mardi 27 mai

- Course en car à Berne. Départ à 08h00 vers l'église. Arrêt café-croissant. Visite de la Fosse aux ours. Spectacle multivision « Berne au temps jadis et de nos jours ». Repas de midi dans la vieille ville. Visite guidée du Palais fédéral. Prix **Fr. 75.-** à payer dans le car.

Inscription au secrétariat paroissial: 021 652 92 80

PME Une association à connaître

Notre Commune abrite un nombre important de PME, et l'on sait que ce sont elles qui constituent le tissu industriel le plus important et le plus dynamique de la Suisse. Mais ce sont aussi elles qui, du fait de leur taille et de leurs réserves restreintes, subissent le plus fortement la dureté des temps. Vulnérables donc, les petites et moyennes entreprises ont encore vu, ces dernières années, les banques leur resserrer très sérieusement les cordons de la bourse.

Or ce qu'elles ne savent pas toujours, c'est qu'il existe une association du nom d'ADLATUS qui peut les aider d'une manière et à des conditions idéales pour elles. Relativement peu connue, bien que venant de fêter son 20^e anniversaire sous les encouragements et vœux de Pascal Couchepin, elle regroupe, dans toute la Suisse, plus de 300 dirigeants d'entreprises à la retraite ou en préretraite, tous triés sur le volet et au pedigree très étoffé. Mais ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'ayant tous leur existence assurée ils ont décidé de mettre à disposition des PME leur énorme expérience, leur savoir-faire et leurs relations, à des conditions parfaitement adaptées aux possibilités restreintes des PME. Aussi bien en durée qu'en honoraires, qui n'ont rien à

voir avec ce que demandent en général les consultants (lesquels, d'ailleurs, n'ont pas l'expérience pratique des membres d'ADLATUS), totalement hors de portée des PME.

L'association regroupe toutes les spécialités: finance, banque, gestion, comptabilité, droit, marketing, vente, production, engineering, recherche, ressources humaines, etc. et peut donc répondre, très rapidement, à toutes les demandes d'assistance, ou de conseil. Il arrive aussi qu'un des membres d'ADLATUS soit appelé à remplacer, au pied levé, un cadre temporairement défaillant par suite de maladie ou d'accident. Et les banques, qui connaissent bien l'association, sont mieux disposées à desserrer les cordons de la bourse si elles savent qu'une PME est assistée par ADLATUS.

Mais il n'y a pas que les PME que les experts de l'association aident, plusieurs communes - et non des moindres - ont déjà sollicité leur assistance, entre autres pour des problèmes de gestion budgétaire. Ainsi que des start-ups, ces jeunes entreprises fondées sur des innovations technologiques et qui ont besoin d'aide pour leur démarrage industriel et commercial.

C'est bien volontiers que le soussigné se tient à disposition pour tout contact ou renseignement complémentaire.

André Krassoievitch
Rte du Grand-Mont 27
Tél. 021 652 93 12
E-mail: akrasso@yahoo.com

Société de laiterie des Planches

Pas de crottes de chiens dans les prés

Ce n'est pas une plaisanterie ou une nouvelle malveillance à l'égard des chiens: Des crottes de chiens dans le fourrage auraient fait avorter des vaches! Eh bien! Ce n'est pas une blague, mais une réalité, comme l'a indiqué l'Office vétérinaire fédéral.

Les facteurs qui déclenchent un avortement peuvent être multiples: virus, bactéries, leptospires, listeria, streptocoques. Il peut s'agir aussi de parasites, par exemple de protozoaires du genre *Toxoplasma* et *Neospora caninum*; c'est une des causes principales des avortements survenant chez les bovins. Ce parasite, invisible à l'œil nu, peut se trouver dans les excréments du chien, probablement aussi des renards. Les animaux, qui sont porteurs des parasites *Neospora caninum* dans leurs intestins et qui les déjectent dans les prés lorsqu'ils y déposent leurs crottes, portent ainsi préjudice à la race bovine. Des avortements fréquents peuvent

entraîner de gros dommages économiques.

Les crottes de chiens dans l'herbe ne provoquent donc pas seulement des souillures, mais aussi des infections chez les vaches, infections qui engendrent les avortements.

Où donc laisser son chien déposer ses crottes?

- dans les forêts;
- dans les jardins;
- ne pas jeter les sachets contenant des crottes ailleurs que dans des poubelles.

Un fourrage de qualité donne un lait de qualité.

Société de laiterie des Planches
A. Guex

Le conseil du vétérinaire

Bien nourrir son chat tout au long de sa vie. (première partie)

Les besoins nutritifs du chat changent selon l'époque de sa vie, à savoir la gestation et la lactation, la croissance, l'entretien à l'âge adulte et le vieillissement.

Pour assurer le meilleur départ possible aux jeunes animaux, il faut commencer par nourrir correctement la chatte gestante et allaitante. Dès l'accouplement réussi, la consommation alimentaire de la chatte augmente presque immédiatement. De même son poids augmente lentement et régulièrement presque dès le premier jour de gestation, ce qui est assez rare chez les mammifères. Le gain de poids varie selon la taille de la portée.

A la naissance, les chatons pèsent environ 85 à 120 gr. et une portée peut en comporter de un à huit. Pendant les quatre premières semaines de leur vie, ils dépendent entièrement du lait fourni par la mère.

Par conséquent, les besoins énergétiques de celle-ci sont bien plus grands pendant l'allaitement que pendant la gestation. Ils restent élevés jusqu'au sevrage (sept à huit semaines). Cela signifie que pour une chatte allaitante, ils sont de trois à quatre fois supérieurs aux besoins à l'entretien.

Il faut donc lui offrir un aliment hautement appétent, digeste et hypercalorique. Il faudra aussi veiller à lui donner des petits repas fréquents à volonté et ne jamais oublier de mettre de l'eau fraîche à sa disposition. La lactation soustrait beaucoup de liquide au métabolisme de la mère.

En fonction de sa croissance rapide, les besoins énergétiques et nutritionnels

du jeune animal sont bien supérieurs à ceux de l'adulte.

Il faut savoir qu'en cas de déficience de lait maternel, les laits destinés à l'être humain et les laits de vache ou de chèvre ne peuvent pas remplacer le lait de chatte qui est de composition très différente. Des substituts appropriés se trouvent chez les vétérinaires ou dans le commerce.

Vers l'âge de 3-4 semaines, les chatons commencent à s'intéresser aux aliments solides qui sont présentés à leur mère. Ils en consomment progressivement de plus en plus, jusqu'au sevrage complet. Les chatons ayant un petit estomac, il faut non seulement leur donner des aliments riches en calories, mais aussi les nourrir fréquemment. Contrairement aux chiots, l'idéal serait de nourrir les chatons à volonté car ils ne risquent guère de trop manger.

A suivre...

Dr L. Walter

De nos sociétés



Société de Développement

Assemblée générale du 12 février 2003

C'est devant près de 50 membres cotisants et les Autorités communales que le Président a ouvert la 57^e assemblée générale de la Société de Développement du Mont.

Après une année de présidence, il a fait part de sa satisfaction et du plaisir d'organiser les différentes manifestations villageoises. Grâce au dévouement et à l'expérience de tous les membres du comité, ces manifestations nous causent peu de problèmes.

Les principales nouveautés: c'est le courrier que nous envoyons aux membres afin qu'ils soient informés personnellement sur nos activités. C'est la Rand'au Mont, une randonnée à travers champs et forêts avec pique-nique à la ferme. C'est le changement d'emplacement de la Fête de la St-Nicolas.

Le samedi de la Fête de mai fut pluvieux. Mais la fête fut tout de même belle. La cantine fut appréciée et sera à nouveau montée cette année.

La Fête Nationale et « le plus beau feu de Suisse » et surtout la Torrée du 2 août, furent une belle réussite. Lors de cette dernière, plus de 500 repas ont été servis.

Bulletin d'inscription pour tenir un banc à la Fête de Mai le samedi 10 mai 2003 sur la Place du Petit-Mont

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :
Tél. prof./privé :
Nombre de bancs désirés :
Nombre de bancs personnels :
Produits exposés ou mis en vente :

Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 11 avril 2003** à : **Pascal Neyroud, rte des Montenailles, 1052 Le Mont**

Et n'oublions pas les concerts. Six au total cette saison, joués dans l'église en collaboration avec la Paroisse du Mont et avec le soutien de la Commune. Des voix et des instruments qui ont retenti pour le plus grand plaisir des spectateurs. La saison froide nous cachait bien des cadeaux et ces concerts de qualité mériteraient encore plus de monde.

Suite à la lecture du rapport du caissier, il en ressort clairement que nos manifestations coûtent cher. Davantage d'animation et d'infrastructure dans les fêtes et le résultat financier se solde souvent par un déficit. Le comité en est conscient et reste vigilant. La situation financière de la « SDM » reste saine.

Les cotisations de **Fr. 25.-** restent inchangées. Par contre, les cotisations annuelles des Sociétés locales passent de **Fr. 25.-**, à **Fr. 50.-**, proposition ayant été acceptée par les Présidents.

Le Président signale que des panneaux souhaitant la bienvenue au Mont vont être mis en place et que la SDM y participe financièrement.

Une nouvelle personne rejoint le comité, il s'agit de M^{me} Florence Timofte.

Le comité 2003:

Président: Stéphane Allaz
Vice-Président: Alexandre Cevey
Caissier: Rolf Schneider
Secrétaire: Michel Cornu
Membres: Silvia Amaudruz
Stéphanie Cevey
Christiane Ruffieux
Florence Timofte
Pascal Neyroud

Programme 2003

10 mai, fête de mai au Petit-Mont;
5 juillet, Jumelage avec Samedan au Châtaignier, 6 juillet Bicentenaire du Canton de Vaud au Châtaignier, Fête Nationale et le 2 août la Torrée au

Châtaignier, 6 décembre la St-Nicolas au Grand-Mont.

Nouveaux habitants

Suite à l'assemblée générale, nous avons accueilli les nouveaux habitants. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont pu découvrir leur nouvelle commune à travers la présentation de notre Syndic et des Présidents des Sociétés locales. L'Echo des Bois, l'Union Instrumentale et l'Ecole de danse « Jacky » ont agrémenté la soirée.

Prix du mérite

Lors de cette soirée, trois personnes ont reçu le prix du mérite des Sociétés locales. Il s'agit de M. Jean-Michel Matthey du Football Club et de M^{me} et M. Magali et Gilbert Joly de l'Echo des Bois. Une récompense méritée pour leur dévouement, leur compétence et leur gentillesse.

Un chaleureux merci aux Paysannes Vaudoises pour leur collation et à tout le comité pour son organisation.

Fête de mai

Madame, Monsieur,

Le Printemps est là... La Fête de mai approche. Elle se déroulera le samedi 10 mai 2003 sur la Place du Petit-Mont.

Si vous désirez participer à cette manifestation pour y tenir un stand, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-dessus et de le retourner au plus tard d'ici au 11 avril 2003.

Ne tardez pas à vous inscrire; nous vous remercions d'avance de votre prochaine participation.

New Life

Un rêve, un projet. Celui de Thierry Echenard, enfant du Mont depuis près de 40 ans. Construire un bateau et naviguer... d'un pays à l'autre où les

mots pour se dire bonjour ne sont pas les mêmes. Pas simple à réaliser et pourtant... le rêve prend forme et devient réalité.

Un bateau dans un jardin, sous un sapin pendant près de 10 ans. Toutes ces années de travail, de construction passionnée, de doute parfois.

Patricia se joint à l'aventure et le rêve prend forme à deux. Elle est là pour que le bateau, même immobile, puisse franchir le phare dans les moments de tempête.

Patricia, Thierry et... Marvin, né le 16 août 2002, c'est le bonheur.

Puis le 7 octobre 2002, c'est l'effervescence au Mont puis à Vidy. C'est la mise à l'eau sur le lac Léman. New Life dans son élément a fière allure.

Et maintenant la mer !

Le 10 mars, New-Life est transporté à Port-Camargue. Environ un mois de travaux de finition et d'essais sur la mer. Puis à mi-avril, nos navigateurs montains largueront les amarres, hisseront la grande voile et quitteront le port pour de bon. Descente de la Méditerranée, direction les Baléares, la côte espagnole jusqu'à Gilbratar, puis remontée du Golf de Gascogne jusqu'en Bretagne comme premier itinéraire.

Sous le sapin, c'est le grand vide qui nous fait penser à vous ; votre adresse est inconnue maintenant.

Nous patienterons le temps d'avoir de vos nouvelles et suivront votre « Tour du Monde ».

Bonne mer et bon vent à vous trois.

*Société de Développement
Stéphane Allaz*



New Life

Photo: Stéphane Allaz



Football Club Le Mont

Repas de Soutien

Chers Amis du Football-Club Le Mont. C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'organisation de notre traditionnel repas de soutien qui aura lieu le :

Bulletin d'inscription pour le Repas de soutien du FC Le Mont le vendredi 11 avril à 11h30 à la Grande Salle du Petit-Mont

Nom :

Prénom :

Je réserve 1 place individuelle au prix de Fr. 140.- par personne :

Je réserve pour personnes au prix de Fr. 140.- par personne

Par tél. à Barbara Rochat au 021 652 68 83, fax 021 652 73 80

Vendredi 11 avril 2003 dès 11h30 à la Grande Salle du Petit-Mont

L'apéritif vous sera servi dès 11h30, le repas débutera vers 12h15 pour se terminer vers 15h30, il sera suivi, pour les moins pressés, par une ambiance musicale au bar. Le coût du repas est de **Fr. 140.-** par personne. Pour vous donner l'eau à la bouche, voici le menu :

Menu

*La truite de nos rivières
en fine gelée de tomates
et concombres*

* * *

*Le flan de foie gras de canard
et sa nage de champignons*

* * *

*Le médaillon de bœuf
à la graine de moutarde
Pommes mousseline
Carottes glacées*

* * *

*Le Gruyère affiné
et Tilsit à la crème*

* * *

*La Gourmandise de la Vallée de Joux
aux pommes et Calvados*

* * *

Café et Guignardises

Les matchs au Châtaignier

Sa	29.03	13h15	Jun. A - Epalinges
		15h15	Jun. C - Forward
		10h15	Jun. DII - Et.-Broye
		10h15	Jun. EII - Forward
Ve	04.04	19h00	Seniors - La Sarraz
Sa	05.04	15h15	Jun. B - Tolochenaz
		10h15	Jun. DI - Stade-Lsne
Sa	05.04	10h15	Jun. F - Stade-Lsne
		13h15	LM III - Prilly Sp. III
Di	06.04	10h00	LM I - Granges-Mar.
Sa	12.04	15h30	Jun. A - Valmont
		13h30	Jun. C - Espagnol Ls
		10h15	Jun. DII - Savigny II
		08h45	Jun. EII - Centro Gal.
		10h15	Jun. F - Chavan.-Epx
Di	13.04	14h00	LM II - Thierrens II
Ma	22.04	19h00	LM I - Prilly Sports
Ve	25.04	19h00	Seniors - Ste-Croix
Sa	26.04	14h15	Jun. B - Gingins
Di	27.04	16h00	LM III - Fey Sports
Ma	29.04	18h30	LM II - Froideville
Fr	03.05	14h30	Jun. A - Forward
		10h15	Jun. DI - LS Sports II
		10h15	Jun. DII - Epalinges II
		08h45	Jun. EII - LS Sports II
Di	04.05	10h00	LM I - Desportivo Av.
Me	07.05		Jun. F - Romanel
Ve	09.05	19h00	Seniors - Val. Joux
Sa	10.05	15h30	Jun. B - Espagnol Ls
		13h30	Jun. C - Epalinges
Sa	10.05	10h15	Jun. F - Pully II
Di	11.05	14h00	LM II - Villars/Terroir
		16h00	LM III - Racing Vill. IB
Me	14.05		Jun. F - La Sallaz I
Sa	17.05	15h30	Jun. A - Apples-Bal.
		13h30	Jun. B - Lonay
		10h15	Jun. DI - Montreux
		10h15	Jun. DII - Jorat-Méz.
Di	18.05	10h00	LM I - Cudrefin
Me	21.05		Jun. F - Ecublens II
Fr	23.05	19h00	Seniors - Nord GdV
Sa	24.05	15h30	Jun. A - Aubonne
		13h30	Jun. C - Romanel
		10h00	Jun. F - La Sallaz II
Di	25.05	14h30	LM II - Bercher
Ma	27.05	19h00	LM I - Jorat-Mézières
Sa	31.05	14h30	Jun. A - Desportivo
		10h15	Jun. DI - Epalinges I
Je	05.06	19h00	LM I - Corcelles-Pay.
Di	08.06	16h00	LM III - Villars-Tierc.
Ma	10.06	19h00	LM II - St-Légier IA
Sa	14.06	10h15	Jun. DII - Hte-Broye
		18h00	LM I - Thierrens
Di	15.06	14h00	LM II - Etagnières
		16h00	LM III - Venoges IIA

Dans l'attente de vous rencontrer, au bord des terrains ou lors de notre Repas de soutien, le Football-Club Le Mont vous remercie d'ores et déjà de votre soutien et souhaite à tous que le printemps soit aussi clément que cette fin d'hiver.

Pour le FC Le Mont
P.-A. Hauswirth



Les professeurs avec des juniors du club



Tennis Club Le Châtaignier

Saison d'été 2003

Si les terrains extérieurs sont encore recouverts de leur blanc manteau, la prochaine saison d'été se met gentiment en place. Après le traditionnel tournoi de cartes remporté haut la main par Jean Wirthlin et Marcel Balmer, diverses activités sont agendées. Deux dates à retenir, le 14 avril qui marquera le début de la saison d'été et le 29 juin où se déroulera une grande journée familiale avec animations, broche et orchestre.

Quelques rappels:

La cotisation d'été donne droit à un libre accès à la halle ainsi qu'aux terrains extérieurs. Une préservation par semaine est également possible et chaque membre a, à sa disposition 2 invitations pour la saison.

Les cours juniors, sous la direction de notre professeur Alexis Bernhard, se donnent toute l'année.

Si l'envie de pratiquer le tennis vous titille, n'hésitez plus, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement ou inscription, le soussigné est atteignable au 021 652 15 32.

Compétition

A partir du 3 mai, 4 équipes hommes (2^e ligue élite, 1^{re} et 2^e ligue jeunes seniors) et 1 équipe dames (2^e ligue jeunes seniors) défendront nos couleurs lors des compétitions d'Interclub organisées par Swisstennis. Les Interclub juniors débuteront en juin.

Le comité du tennis invite membres et non-membres à venir profiter des magnifiques installations durant la saison estivale. Gilles et Myriam se feront un plaisir de vous accueillir au clubhouse. Bonne saison à toutes et à tous.

G. Monney



FSG Le Mont

Soirée 2002

Le temps passe tellement vite que nous voici déjà en mars; mais faisons un petit retour en arrière pour relater cet événement d'importance qui marque la vie de notre société, en effet la soirée représente pour tous nos gymnastes l'aboutissement de l'année et certains l'attendent impatiemment.

Le thème choisi cette année par nos moniteurs était le Voyage Extraordinaire, sorti tout droit d'un grand livre amené et présenté par Doumé et Malou, il a tout de suite séduit par son originalité et sa diversité.

Le choix un peu fou de réunir un groupe théâtral de 12 enfants, de mettre une voix « off », plus un diaporama sur grand écran, était une gageure technique difficile à tenir. Malgré cela, le pari a été tenu et nous avons pu gérer la situation malgré quelques problèmes techniques lors de la répétition générale du jeudi soir ou rien ne fonctionnait, cela nous a occasionné des sueurs froides et quelques cheveux blancs. Les soirées furent une parfaite réussite, le public est venu en grand nombre, plus de 150 personnes par rapport à l'année passée.

Félicitations et merci à tous nos petits acteurs et actrices issus de nos sous-



Groupe Jeunesse filles 7-10 ans

Photo: F. Barrat



Groupe agrès filles-garçons

Photo: F. Barrat



Groupe Jeunesse filles 11-16 ans

Photo: F. Barrat

sections qui, depuis le mois d'août ont répété sans relâche toutes les semaines pour offrir au spectacle cette touche de fraîcheur et de spontanéité bienvenue.

Ce succès n'est pas venu tout seul, il est l'œuvre de toute une commission qui a préparé cet événement avec soin et minutie, afin d'offrir à notre fidèle public un grand spectacle qui restera gravé dans nos mémoires. Merci à Sonia Rosat, Doumé Barby, Malou Besson, Isabelle Rochat et bien entendu Pascal Graf qui m'a secondé et avec qui nous avons construit le décor.

Le mérite en revient aussi à tous nos moniteurs et monitrices et à tous leurs gymnastes, qui ont apporté un soin tout particulier à la préparation de leurs productions avec beaucoup de costumes du plus bel effet. Bravo et merci à Aurélie Brégeon pour ses dessins pleins d'humour et de poésie.

Une grande réussite pour notre société qui j'espère se poursuivra ces prochaines années.

**Le président technique
F. Barrat**

Manifestation

La FSG du Mont est heureuse de vous annoncer que le 12 avril 2003, à la salle du Mottier, elle organisera le Championnat Vaudois artistique, cette manifestation réunira les 100 meilleurs gymnastes du canton dans plus de 8 catégories différentes allant du programme préparatoire pour les plus jeunes aux performances P6 pour les plus chevronnés; vous avez déjà eu un

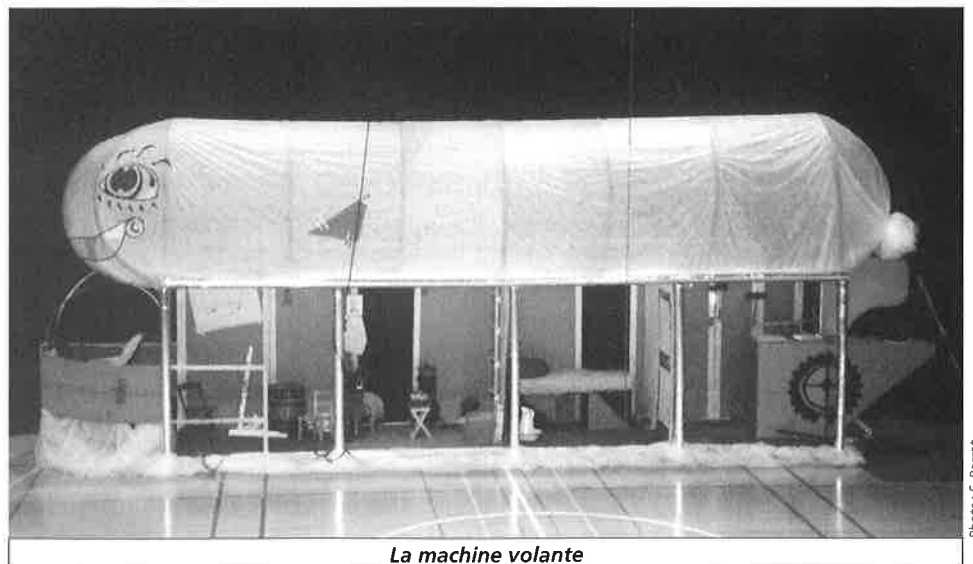
avant goût de ce qu'étaient les artistiques, puisque la section d'Yverdon Amis Gym était notre section invitée lors de notre dernière soirée.

Nous vous donnons tous rendez-vous le 12 avril 2003 à la salle de gymnastique du Mottier, l'entrée est libre, une petite visite de votre part leur fera plaisir vous serez les bienvenus, une buvette est organisée pour vous accueillir, soutenez ces gymnastes par votre présence, ils le méritent bien; certains s'entraînent plus de quatre fois par semaine et plusieurs gymnastes sont domiciliés dans notre commune.



Groupe de théâtre des enfants

Photo: F. Barrat



La machine volante

Photo: F. Barrat



Société de Tir du Châtaignier

La nouvelle saison de tir est là. Préparez et graissez vos fusils, rejoignez-nous au stand. Profitez-en également pour venir vous y inscrire comme membre. Vous serez les bienvenus.

Notre section Jeunes Tireurs a trouvé un écho favorable auprès des jeunes du Mont et de Cugy; un intérêt encourageant pour l'avenir de notre société qui investit beaucoup dans une formation sérieuse des jeunes qui s'intéressent à ce sport de précision.

Cette année, divers tirs extérieurs sont planifiés comme le tir cantonal vaudois, ainsi que des tirs de fête tel que le tir à l'aigle et le tir de nuit de Concise. Ces tirs rencontrent un intérêt auprès de tireurs, ils nous permettent aussi de rencontrer d'autres sociétés et d'échanger des avis sur notre passion.

Le 23 février à Moudon, la société vaudoise des carabiniers remettait les maîtrises aux tireurs chevronnés du canton et notre société n'est pas en reste. Parmi nos membres, nous retrouvons notre président d'honneur, M. Gérald Noverraz et M. Alfred Mermier, qui ont reçu leur 4^e maîtrise en campagne, ce qui représente 32 mentions au tir militaire et 32 mentions au tir en campagne, et pour sa 3^e maîtrise, M. Michel Chatagny notre chef Jeunes Tireurs. Le comité vous félicite pour ces merveilleux résultats et encore bravo.

Pour des informations sur nos activités ou pour devenir membre, vous pouvez consulter notre site internet: <http://stcm.free.fr>

*Le président
Michel Chardonnes*

Prochains journaux

Parutions

Fin mai
Fin juillet
Fin septembre
Fin novembre

Articles

5 mai
5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Société de tir du Châtaignier Programme 2003

Jours/Dates	Activités	Lieu	de	à	de	à
Mars						
Samedi 15	Jeunes Tireurs	Le Mont	09h30	11h30		
Samedi 29	Jeunes Tireurs	Le Mont	09h30	11h30		
Avril						
Samedi 12	Jeunes Tireurs + Tir à prix	Le Mont	09h30	11h30		
Jeudi 17	Championnat de groupe - Préalable	Le Mont		17h00	19h00	
Jeudi 24	Programme obligatoire	Le Mont			17h30	19h00
Samedi 26	Championnat de groupe	Le Mont	09h30	11h30	14h00	17h00
Mai						
Samedi 3	Jeunes Tireurs	Le Mont	09h30	11h30		
Samedi 10	Programme obligatoire	Le Mont	09h30	11h30		
Jeudi 15	Tir en campagne - Préalable	Le Mont			17h00	19h00
Samedi 17	Jeunes Tireurs	Le Mont	09h30	11h30		
Jeudi 22	Tir à prix	Le Mont			17h30	19h00
Samedi 24	Tir en campagne	Le Mont	09h30	11h30	14h00	17h00
Juin						
Samedi 7	Jeunes Tireurs + Tir à prix	Le Mont	09h30	11h30		
Samedi 14	Programme obligatoire	Le Mont	09h30	11h30		
Samedi 21	Jeunes Tireurs	Le Mont	09h30	11h30		
Jeudi 26	Tir à prix	Le Mont			17h30	19h00
Samedi 28	Jeunes Tireurs	Le Mont	09h30	11h30		
Août						
Samedi 23	Programme obligatoire	Le Mont	09h30	11h30		
Jeudi 28	Tir à prix	Le Mont			17h30	19h00
Septembre						
Samedi 6	Tir de l'amitié	Le Mont	09h30	11h30		
Samedi 13	Tire d'inauguration	Le Mont	09h30	11h30		
Jeudi 18	Tir de clôture au mousqueton	Le Mont			17h30	19h00
Novembre						
Vendredi 7	Souper de clôture					Communication ultérieure
Tirs d'autres sociétés au stand du Châtaignier						
Mai 9	Tir Inter-municipalités	Le Mont			16h00	19h00
Juillet 4	Tir Abbayes Réunies	Le Mont	09h30	12h00	13h30	17h00
Juillet 5	Tir Abbayes Réunies	Le Mont	09h30	12h00	13h30	16h00
Août 29	Tir de la Diana	Le Mont			14h00	19h00
Août 30	Tir de la Diana	Le Mont	09h30	12h00	14h00	16h00
Tirs extérieurs						
Juillet 5-16	Tir cantonal Vaudois	Vernand				Communication ultérieure
Août 16	Tir à l'aigle au Chalet des Pueys	Ch.-St-Denis				
Tir au pistolet 25 m au stand de Vernand						
Avril 10	Progr. obligatoire / tir entraînement	Vernand			17h00	18h30
Mai 8	Progr. obligatoire / tir entraînement	Vernand			17h00	18h30
Juin 5	Progr. obligatoire / tir entraînement	Vernand			17h00	18h30
Août 9	Progr. obligatoire / tir entraînement	Vernand	09h00	11h30		

Pour les tirs obligatoires: Prendre le livret de performance ou tir + le livret de service et l'invitation pour le PO.

Vous avez des questions: Appeler Serge Casarotto, Chef des tirs au no de téléphone 079 663 46 25.

IMPORTANT!!! Les guichets seront fermés une demi-heure avant la fin des tirs!!!

**FETE DE MAI
10 MAI 2003**



Votre Société de Développement

**PLUS DE
40 STANDS**

PROGRAMME

★ **Dès 9 heures**

- Brocante • Artisanat • Sociétés locales
- Repas chauds et froids • Géraniums

★ **La « Gym »** et ses démonstrations

★ **L'Union instrumentale**
et ses « Concerts-apéros »

★ **Show « Dance »**

★ **Animations pour les enfants**

- Promenades en poneys • Tir à air comprimé
- Jeux • Maquillage

★ **Groupe de jazz**

- Modest Jazz Gang

★ **Cantine**